

RSE et Développement durable

Optimiser la communication face au Greenwashing



OLYMPE
Conseils

Code
RSE-05

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Identifier les opportunités de la responsabilité sociétale
- Distinguer les différents types de déviations « washing » et s'en prémunir
- Etablir un plan de communication en faveur des engagements sociétaux

PROGRAMME DE FORMATION :

Les fondamentaux du Développement Durable et de la RSE :

- Le Développement Durable, la RSE et le vocabulaire associé
- Les enjeux et opportunités ?
- Les textes fondateurs et acteurs incontournables
- Les 17 objectifs de Développement Durable des Nations Unies
- Les normes, labels et certifications
- L'ISO 26000

Les différents types de déviations « washing » :

- Les définitions et les impacts : Greenwashing, happywashing, purposewashing ...
- Les critères d'identification d'une communication déviante
- Les sanctions juridiques

Le plan stratégique de communication en faveur des engagements sociétaux :

- **L'identification de l'objectif et de la cible**
- L'identification des parties prenantes et de la sphère d'influence de l'entreprise
- Les impacts, intérêts et attentes des parties prenantes pertinentes en terme de responsabilité sociétale
- Le plan de communication approprié :
 - Termes officiels
 - Canaux de communication
 - Valorisation des engagements sociétaux et de l'image de l'entreprise
 - Amélioration continue et système de preuves

METHODES MOBILISEES :

Méthodes affirmatives, interrogatives, actives
Jeux de rôle / Etudes de cas

MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation :

- En amont de la formation via un questionnaire d'évaluation des acquis
- Tout au long ou en fin de formation (évaluations partielles / évaluation finale)

DUREE : 1,5 jour soit 11 heures

TARIFS : Pour l'intégralité de la formation : 1650 euros HT/TTC en intra pour un maximum de 12 bénéficiaires

PUBLIC VISE :

Toute personne souhaitant s'impliquer dans la mise en œuvre d'une démarche de responsabilité sociétale

PREREQUIS :

Maitrise du Français parlé

LIEU DE LA FORMATION :

En entreprise au travers d'une salle dédiée ou via la location d'une salle (coût en supplément)

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Inscription via un contact (mail ou téléphonique) avec OLYMPE Conseils.
Planification de l'action de formation dans un délai d'1.5 mois à la signature de la convention.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

Nous contacter afin d'identifier les modalités compensatoires à mettre en place, le cas échéant.

Responsable pédagogique : Anne-Lise ANDRINETTE contact@olympconseils.fr 06-93-20-24-54